

**Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation**



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

ISBN 978-1-4868-3496-9
ISSN 1481-2762

Table des matières

Conseil d'administration	ii
Message du président	3
Message de la directrice générale	4
À propos de l'OQRE	6
Priorités stratégiques	8
Priorité stratégique 1 – Tests et évaluations	9
Priorité stratégique 2 – Recherche	28
Priorité stratégique 3 – Communication et engagement	30
Priorité stratégique 4 – Activités et Gouvernance	33
États financiers : Exercice clos le 31 mars 2019	36
Annexe : Cibles de rendement, mesures et analyses du rendement	50

Conseil d'administration

Cameron Montgomery, président
du 31 janvier 2019 au 30 janvier 2022

David Agnew, vice-président
du 8 février 2018 au 7 février 2021

Gail Anderson
du 8 février 2018 au 7 février 2021

Roland Boudreau
du 26 juillet 2017 au 25 juillet 2020

Michael Bowe
du 7 mars 2018 au 6 mars 2021

Emily Brown
du 31 décembre 2018 au 30 décembre 2021

Abirami Jeyaratnam
du 27 septembre 2017 au 26 septembre 2020

James Marsh
du 31 décembre 2018 au 30 décembre 2021

Pierre Riopel
du 21 février 2018 au 20 février 2021

D^{re} Bette M. Stephenson, directrice émérite

Directrice générale

Norah Marsh
du 28 juin 2017 au 27 juin 2020

Message du président

Au nom du conseil d'administration de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de notre organisme pour l'exercice 2018-2019. L'Office s'est engagé à mesurer de façon indépendante l'efficacité du système éducatif public de l'Ontario.

Au cours du dernier exercice, l'Office s'est acquitté efficacement de son mandat qui est de fournir des informations contribuant à des prises de décisions éclairées par des données probantes. À la suite de la consultation publique sur l'éducation tenue à l'automne 2018, le gouvernement de l'Ontario a annoncé son intention d'élargir le mandat de l'OQRE. L'Office entretiendra des relations avec le gouvernement pour confirmer la portée de ce mandat renouvelé et continuera de travailler à l'atteinte des objectifs de modernisation dans la mesure du possible.

Tout au long de son histoire, l'OQRE n'a cessé d'établir des partenariats avec ses nombreux intervenantes et intervenants pour servir le milieu éducatif. L'Office continuera de collaborer avec ses divers comités consultatifs et, à titre de président, j'ai hâte de travailler avec les intervenants de façon proactive. L'OQRE fournit des renseignements importants qui enrichissent les discussions sur l'apprentissage des élèves à l'échelle individuelle, scolaire (école et conseil) et provinciale, et l'Office se réjouit à la perspective de continuer à travailler avec les Ontariennes et Ontariens afin d'améliorer le rendement de tous les élèves.

A handwritten signature in black ink, reading "Cameron Montgomery". The signature is fluid and cursive, with the first name "Cameron" written in a larger, more prominent script than the last name "Montgomery".

Cameron Montgomery, président du conseil d'administration de l'OQRE

Message de la directrice générale

Au nom du personnel de l'OQRE, j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de l'Office pour 2018-2019. Les initiatives énumérées dans ce rapport témoignent de notre conviction que les élèves sont mieux servis par un système éducatif bienveillant déterminé à s'améliorer continuellement et à prendre des décisions basées sur des preuves. Les données de l'OQRE sont la seule source de données indépendantes permettant de mesurer à quel point les élèves répondent aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum de l'Ontario. Lorsqu'elles sont considérées avec d'autres sources de données, les données de l'OQRE peuvent aider à définir la voie à suivre aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle provinciale.

Le paysage de l'éducation est en constante évolution, ce qui exige un engagement, une réflexion et une action continus. En nous appuyant sur notre stratégie d'équité et d'inclusion, nous avons lancé cette année le comité consultatif des élèves de l'OQRE. Afin de nous aider à mieux les servir, nous avons délibérément engagé un dialogue avec des élèves de la 7^e à la 12^e année qui ont vécu diverses expériences. Les commentaires perspicaces du comité éclaireront notre approche pour ce qui est de l'évaluation des enfants et des jeunes, et nous continuerons à chercher des moyens de proposer des tests plus accessibles et centrés sur l'élève.

Nos données et nos recherches nous éclairent sur les forces et les défis de notre système éducatif et sur l'efficacité des stratégies de soutien des élèves dans leur apprentissage. Afin de mieux aider le personnel enseignant dans son travail, nous avons répondu à certaines demandes en apportant des changements aux politiques d'évaluation et d'adaptation, et nous avons créé une nouvelle série de ressources d'apprentissage professionnel sur la littératie des données. Cette année, nous avons consulté les districts scolaires, les membres du personnel enseignant et d'autres experts pour revoir les critères par lesquels nous rendons compte des progrès des élèves afin qu'ils reflètent davantage le système éducatif de l'Ontario et favorisent une plus grande transparence quant aux répercussions de notre système éducatif sur les élèves. Nous avons commencé à travailler sur ces changements au début de 2018 dans le but de fournir une mesure plus précise du rendement tout en étant plus sensibles aux élèves qui ont des besoins d'apprentissage particuliers nécessitant des attentes d'apprentissage et des programmes d'études différents.

En plus de rendre compte du rendement des élèves, l'OQRE a également mené cette année deux importantes études de recherche. L'étude *Leçons tirées des données de l'OQRE sur les compétences fondamentales en mathématiques : quel est le rendement des élèves en Ontario?* montre que les élèves de 3^e et de 6^e année connaissent et comprennent mieux les compétences fondamentales en mathématiques qu'ils n'ont la capacité d'appliquer leurs compétences. Dans *Les super atouts en maths*, nous avons constaté que le développement d'une attitude positive en mathématiques et l'utilisation précoce de stratégies en mathématiques se traduisent par des résultats positifs à long terme. Ces rapports donnent un aperçu de l'apprentissage des élèves qui peut être pris en compte à tous les paliers du système éducatif, et d'autres leçons peuvent être tirées des renseignements contenus dans les questionnaires de l'OQRE sur notre site Web.

Nous apprécions énormément le dévouement des professionnels de l'éducation et nous travaillons en tandem avec eux pour soutenir le rendement de chaque élève. Nous savons que l'éducation a un impact sur la qualité de vie des enfants et des jeunes, et nous nous engageons à fournir des données qui soutiennent les enquêtes collaboratives.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Marsh', with a long horizontal stroke extending to the right.

Norah Marsh, directrice générale de l'OQRE

À propos de l'OQRE

L'OQRE a été créé en 1996 à la suite d'une recommandation de la Commission royale sur l'éducation. Après avoir longuement consulté les Ontariennes et les Ontariens et le milieu de l'éducation, la Commission a conclu que des tests à l'échelle de la province aideraient à répondre au désir des parents et des citoyens d'améliorer la qualité et la responsabilité du système éducatif public.

Afin d'aider à améliorer l'apprentissage des élèves, l'OQRE administre des tests à grande échelle basés sur *Le curriculum de l'Ontario*, coordonne la participation de l'Ontario à des évaluations nationales et internationales, contribue à la recherche en éducation et aide le milieu éducatif à comprendre, analyser et utiliser correctement ses données.

Nous centrons actuellement nos efforts sur une initiative de modernisation à facettes multiples étendue sur plusieurs années. La modernisation de l'OQRE est une opération axée sur cinq domaines distincts :

- tests à grande échelle;
- rapports;
- recherche;
- dialogue avec les Ontariennes et les Ontariens;
- processus internes.

Notre but est simple. Nous désirons fournir des connaissances sur l'apprentissage des élèves qui soient fondées sur des données probantes pour contribuer à la réussite de tous les élèves de l'Ontario. Nous sommes soucieux d'offrir un programme d'évaluation à grande échelle d'excellente qualité, équitable, inclusif et représentatif de la diversité de l'Ontario qui permette à tous les élèves de démontrer leur compréhension du curriculum provincial.

En évaluant chaque élève en fonction des attentes d'apprentissage décrites dans *Le curriculum de l'Ontario*, nous sommes à même de fournir des données indépendantes à l'échelle de la province, du conseil scolaire, de l'école et de l'élève. Nous présentons aux écoles et aux conseils scolaires des rapports détaillés sur le rendement de leurs élèves, ainsi qu'un rapport personnalisé à chaque élève qui effectue un test pour lui permettre d'améliorer son apprentissage individuel. À cela s'ajoutent des renseignements contextuels sur l'attitude et le comportement obtenus grâce à des questionnaires qui apportent de précieuses informations sur l'apprentissage des élèves.

Les données indépendantes de l'OQRE, en plus des informations du conseil scolaire et de la salle de classe, aident le milieu éducatif à tenir compte des principales tendances dans le cadre d'enquêtes collaboratives. Il est ainsi possible de prendre des décisions éclairées par des données probantes lors de l'élaboration de programmes d'amélioration ciblés en faveur de milieux d'apprentissage équitables et inclusifs pour tous les élèves. De plus, les informations de l'OQRE aident à guider l'analyse et les décisions des parents, des tutrices et tuteurs ainsi que des responsables des politiques.

Grâce à des programmes comme la Reconnaissance du rendement scolaire D^{re}-Bette-M.-Stephenson, nous renforçons la capacité d'utiliser les données de l'OQRE de manière appropriée. Grâce à des ateliers et des ressources, nous fournissons des outils dont le personnel enseignant, les parents et les tutrices et tuteurs, les responsables des politiques et toute autre personne œuvrant au sein du milieu de l'éducation peuvent se servir en vue d'aligner leurs stratégies sur les pratiques exemplaires en évaluation et en éducation à l'échelle nationale et internationale, améliorant ainsi l'apprentissage et l'enseignement.

Dans le cadre de ses recherches, l'OQRE enquête sur les facteurs qui influent sur le rendement des élèves, l'efficacité des écoles et les pratiques exemplaires en matière d'évaluation. L'Office coordonne également la participation de l'Ontario à des évaluations nationales et internationales (p. ex., PPCE, PISA, PIRLS, TEIMS), ce qui permet de savoir où se situent les connaissances des élèves à l'échelle internationale dans un certain nombre de domaines, dont les mathématiques, les sciences, la technologie, la littératie financière, la résolution collaborative des problèmes, la lecture et l'écriture, ainsi que leur bien-être en général, à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu scolaire.

Valeurs

- L'OQRE accorde de l'importance à ce que tous les élèves aient la possibilité d'atteindre leur niveau de rendement et de bien-être le plus élevé.
- L'OQRE accorde de l'importance à son rôle au service des membres du personnel enseignant, des parents, des élèves, du gouvernement et du grand public pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe.
- L'OQRE accorde de l'importance aux données crédibles qui éclairent l'exercice professionnel et attirent l'attention sur les interventions qui aident les élèves à réussir.
- L'OQRE accorde de l'importance à la recherche qui éclaire les évaluations à grande échelle et l'enseignement quotidien.
- L'OQRE accorde de l'importance au dévouement et aux compétences spécialisées des membres du personnel enseignant de l'Ontario, à leur implication dans tous les aspects du processus d'évaluation et aux effets positifs de leur travail sur les résultats des élèves.
- L'OQRE accorde de l'importance à la prestation de ses programmes et services d'une manière qui tient compte de la diversité et qui va au-delà de la tolérance et de la célébration au profit de l'inclusivité.

Priorités stratégiques

Conformément aux directives du conseil d'administration, l'OQRE élabore un nouveau plan stratégique tous les trois à cinq ans afin de mettre en œuvre son mandat qui est de soutenir et de guider l'amélioration des élèves en fournissant des informations crédibles sur la qualité du système éducatif financé par les fonds publics aux paliers élémentaire et secondaire. En 2016, l'OQRE a adopté les priorités stratégiques suivantes :

1. TESTS ET ÉVALUATIONS

L'OQRE continuera d'évaluer d'importants aspects de la qualité et de l'efficacité de l'éducation dans les écoles élémentaires et secondaires.

2. RECHERCHE

L'OQRE mènera des travaux de recherche pour explorer les facteurs qui influent sur le rendement des élèves, les questions d'équité et la qualité de l'éducation.

3. COMMUNICATION et ENGAGEMENT

L'OQRE aidera les Ontariennes et les Ontariens à mieux comprendre son rôle et la valeur de l'information que l'Office fournit, afin que cette information soit utilisée de manière à améliorer le système éducatif financé par les fonds publics.

4. ACTIVITÉS et GOUVERNANCE

L'OQRE gèrera une organisation responsable et efficace.

Priorité stratégique 1 – Tests et évaluations

Dans le cadre de son programme provincial de tests à grande échelle, l'OQRE administre actuellement des évaluations par recensement général à des étapes clés de l'éducation de chaque élève. Cette approche :

- évalue les progrès au fil du temps à l'échelle de l'école, du conseil scolaire, de la province et de l'élève;
- suscite des discussions sur l'amélioration des programmes d'apprentissage dans les écoles et les conseils scolaires de la province;
- permet aux responsables des politiques de mieux comprendre les tendances à l'échelle du système et de prendre en conséquence des décisions axées sur les élèves et éclairées par des données probantes.

Tests de l'OQRE	Années d'études de l'administration	Matières
Test en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1 ^{re} à la 3 ^e année)	3 ^e année (de la 1 ^{re} à la 3 ^e année du curriculum)	Lecture, écriture, mathématiques
Test en lecture, écriture et mathématiques, cycle moyen (de la 4 ^e à la 6 ^e année)	6 ^e année (de la 4 ^e à la 6 ^e année du curriculum)	Lecture, écriture, mathématiques
Test de mathématiques, 9 ^e année	9 ^e année (9 ^e année du curriculum)	Mathématiques
Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)/ Ontario Secondary School Literacy Test (OSSLT)	10 ^e année (compétences en littératie qui, conformément au curriculum, doivent être acquises dans toutes les matières jusqu'à la fin de la 9 ^e année)	Littératie

Le paysage des évaluations à grande échelle est en train de changer aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Les instances nationales et internationales adoptent des évaluations numériques et repensent leur approche de la conception des évaluations afin d'aligner leurs programmes sur l'univers quotidien des élèves.

Modernisation

L'OQRE est également sur la voie de la modernisation afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'éducation. Notre vision de la modernisation mènera à des tests qui refléteront mieux l'expérience des élèves en salle de classe, intégreront des outils numériques pour favoriser l'engagement et l'accessibilité et rendront plus utile l'information offerte afin de promouvoir le développement de l'élève. Dans un système d'évaluation équilibré, les évaluations à grande échelle et les évaluations faites en classe sont liées de façon cohérente par des résultats d'apprentissage communs.

Processus d'évaluation et de production des rapports de l'OQRE

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 564 281 élèves des systèmes scolaires publics de langues française et anglaise ont été évalués en fonction des attentes énoncées dans *Le curriculum de l'Ontario* :

- 275 060 élèves des cycles primaire et moyen;
- 134 192 élèves de 9^e année;
- 155 029 élèves pour le TPCL/l'OSSLT.

Au total, 3 735 écoles élémentaires et 949 écoles secondaires du système éducatif public de l'Ontario ont participé aux tests de l'OQRE. Cinq cent trente-cinq autres écoles privées, des Premières Nations et internationales, y ont également participé.

Pour effectuer des évaluations avec intégrité, l'OQRE veille à ce que ses processus respectent les normes les plus élevées en matière de qualité technique. Nous suivons un processus rigoureux d'élaboration des tests dirigé par des membres du personnel enseignant de l'Ontario afin que le matériel et les questions choisis soient liés aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum et conviennent aux élèves de toute la province. Nous analysons rigoureusement les données qui découlent de nos tests et nous produisons des rapports fournissant des informations fiables et indépendantes sur le rendement des élèves.

Élaboration de tests provinciaux à grande échelle qui tiennent compte des élèves

Chaque année, les tests de l'OQRE sont conçus par des membres du personnel enseignant de l'Ontario qui recherchent, élaborent et sélectionnent toutes les questions des tests, appelées aussi items. Tout au long du processus de conception, nos tests sont élaborés en collaboration avec des spécialistes en psychométrie et de divers domaines du milieu de l'éducation. Un comité d'évaluation du contenu et un comité de sensibilité sont mis en place pour chaque test. Les comités veillent à ce que les tests de l'OQRE demeurent conformes au curriculum de l'Ontario et qu'ils soient justes, équitables et inclusifs afin que tous les élèves qui font les tests puissent participer pleinement et démontrer leur compréhension des attentes du curriculum.

Les membres du personnel enseignant sont sélectionnés pour participer aux activités de l'OQRE en fonction des critères suivants :

- diversité culturelle;
- emplacement géographique, afin d'assurer une représentation de toutes les régions de la province, autant rurales qu'urbaines;
- expérience actuelle aux paliers élémentaire et secondaire (c.-à-d. personnel enseignant, administratrices et administrateurs, conseillères et conseillers pédagogiques et experts dans les matières enseignées);
- connaissances en matière d'évaluation et de tests, y compris les évaluations à grande échelle.

Une fois que les questions sont approuvées par les comités, elles sont mises à l'essai dans les écoles de la province avant de faire partie d'un test opérationnel. Cette étape permet de s'assurer que toutes les questions sont appropriées et que les élèves seront en mesure de démontrer leurs connaissances en y répondant.

Administration des tests

L'OQRE compte sur la collaboration, le soutien et le jugement professionnel des membres du personnel enseignant pour administrer les tests. L'Office établit des procédures claires et des processus rigoureux d'assurance de la qualité pour que l'administration des tests soit uniforme dans tout l'Ontario. Pour chaque test, nous publions un guide d'administration¹ qui comprend des lignes directrices détaillées et des étapes à suivre par le personnel enseignant et les directions d'école afin que l'administration des tests soit uniforme dans toute la province.

Dans le cadre de notre modernisation, nous avons mis à jour certaines de nos politiques sur les adaptations et les tests afin d'harmoniser nos pratiques d'évaluation à grande échelle avec les expériences que les élèves vivent en salle de classe. Ces mises à jour ont été élaborées et mises en œuvre en consultation avec des partenaires de tout l'Ontario.

Les changements mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2018-2019 sont les suivants :

- suppression de l'exigence d'un plan d'enseignement individualisé (PEI) pour les élèves ayant besoin de mesures d'adaptation comme des écouteurs, du bruit blanc apaisant ou de la musique;
- permission pour les élèves de langue française et de langue anglaise qui font le test de 9^e année d'avoir accès à des ressources linguistiques numériques ou sur papier (p. ex., dictionnaire bilingue, outils de traduction);
- accès à du matériel de manipulation virtuel pour les élèves de 9^e année au moyen d'outils Internet et d'applications mathématiques;
- aménagement par le personnel enseignant de la salle de test de manière à ce qu'elle ressemble à l'environnement d'une salle de classe lors d'une évaluation, tout en précisant plus clairement ce qui peut rester affiché sur les murs de la classe.

Notation des tests

Les tests de l'OQRE sont notés principalement par les membres du personnel enseignant qui ont réussi une formation comprenant des exigences spécifiques. Des enseignantes et des enseignants de tout l'Ontario apportent leurs connaissances de la salle de classe et du curriculum au processus de notation, et l'expérience de notation leur fournit un perfectionnement professionnel qui leur permet d'approfondir leur compréhension des évaluations. Les questions de nos tests sont notées en fonction de critères établis qui contribuent à assurer l'intégrité et la fiabilité des données ainsi que la comparabilité des résultats d'une année à l'autre.

¹ Consulter, par exemple, le guide *Comment administrer le TPCL, 2019*, de l'OQRE.
<http://www.eqao.com/fr/tests/TPCL/docs-evaluation/guide-administration-tpcl.pdf>

Au cours de l'année, l'OQRE fait participer plus de 4 400 membres du personnel enseignant et des étudiantes et étudiants de la faculté d'éducation à la notation de ses tests. Un sondage envoyé aux participantes et participants à la notation des tests de l'année scolaire 2017-2018 montre que :

- près de 85 % des correctrices et des correcteurs de langue française et plus de 80 % de ceux de langue anglaise qui ont fait de la notation pour les tests des cycles primaire et moyen ont estimé que la formation et les activités de notation aideront les enseignantes et les enseignants qui y ont participé dans leur pratique habituelle en salle de classe;
- près de 97 % des correctrices et des correcteurs de langue française et plus des 90 % de ceux de langue anglaise ayant participé à la notation des tests de mathématiques de 9^e année ont estimé que la formation et les activités de notation aideront les enseignantes et les enseignants qui y ont participé dans leur pratique habituelle en salle de classe. En outre, près de 87 % des correctrices et correcteurs de langue française et plus de 90 % de ceux de langue française estiment que l'activité de notation était une expérience de perfectionnement professionnel positive;
- près de 97 % des correctrices et des correcteurs du TPCL et près de 90 % des correctrices et correcteurs de l'OSSLT ont estimé que l'activité de notation avait été une expérience de perfectionnement professionnel positive.

Communication des résultats aux tests

Notre objectif est de permettre un accès convivial à nos données lors de la communication annuelle des résultats aux tests. Notre outil de communication des données en ligne permet aux écoles d'aller au-delà des chiffres et d'avoir une image plus précise des élèves et des groupes d'élèves qu'elles éduquent au jour le jour ainsi que de mieux comprendre leur attitude et leur rendement. Combinées à d'autres sources de données, les données et les informations de l'OQRE peuvent aider les membres du personnel enseignant à soutenir efficacement les élèves et à collaborer avec les parents et les tutrices et tuteurs et les communautés qu'ils servent. Conformément à notre mandat, nous publions chaque année les résultats aux tests et des données sur des populations d'élèves spécifiques pour aider le milieu de l'éducation à comprendre certains des facteurs qui influent sur le rendement des élèves.

Les données qui se dégagent des tests constituent la base du :

- rapport provincial sur le rendement des élèves de l'Ontario;
- rapport pour chaque école et chaque conseil scolaire;
- rapport individuel de l'élève, qui est remis par les écoles aux parents ou aux tutrices et tuteurs de chaque élève qui fait un test de l'OQRE.

L'Office utilise les questionnaires à l'intention de l'élève, du personnel enseignant et de la direction de l'école pour recueillir des renseignements sur les facteurs à l'intérieur et à l'extérieur de la classe qui peuvent influencer sur le rendement des élèves. De tels aperçus qualitatifs peuvent fournir un contexte élargi lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant le soutien de l'apprentissage des élèves. Examinées d'une année à l'autre, ces données peuvent aider à distinguer des tendances et à orienter la prise de décisions relative à l'éducation.

En plus des données sur le rendement, les directions d'école peuvent accéder à des renseignements contextuels, comportementaux et concernant l'attitude des élèves dans leur école grâce aux questionnaires à l'intention de l'élève au moyen de l'outil de communication des données en ligne de l'OQRE.

Expertise externe

L'OQRE utilise un certain nombre de processus systématiques d'assurance de la qualité pour garantir la validité de ses données de test. Chaque année, l'administration, la notation et les résultats de chacun de nos tests sont examinés par des tierces parties indépendantes afin d'assurer l'intégrité de nos processus et de nos données.

Tests de 2017-2018 : Résultats et observations

Chaque année, l'OQRE publie les résultats à ses tests à l'échelle de la province. Les tests provinciaux à grande échelle mesurent le rendement en mathématiques et en littératie des élèves à des étapes clés de leur éducation, par rapport aux attentes et contenus d'apprentissage énoncés dans *Le curriculum de l'Ontario*. Nous présentons les résultats sur une période de plusieurs années pour pouvoir établir des comparaisons dans le temps, car cela permet de distinguer les tendances dans l'apprentissage des élèves et à obtenir un tableau plus exact de leur rendement. De telles analyses aident les intervenants de toute la province à comprendre le rendement des élèves par matière et types de cours, ainsi que par groupes d'élèves. C'est pourquoi l'OQRE fonde ses observations sur des tendances quinquennales.

Interprétation des tableaux de la présente section

Les résultats aux tests de l'OQRE des élèves des systèmes scolaires de langue française et de langue anglaise sont indiqués dans les tableaux qui suivent. Les pourcentages des élèves de 3^e, de 6^e et de 9^e année à chacun des niveaux de rendement (le ministère de l'Éducation ayant établi le niveau 3 comme norme provinciale) ainsi que les pourcentages des élèves de 10^e année qui ont réussi et qui n'ont pas réussi le TPCL/l'OSSLT y figurent. Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis, la somme des pourcentages n'égale pas toujours 100.

Le symbole *n* fait référence au nombre d'élèves dont il est fait état dans les tableaux. La mention « MI niveau 1 » (Manque d'indices pour attribuer le niveau 1) est utilisée lorsque l'élève n'a pas démontré les connaissances et la compréhension nécessaires pour qu'on lui attribue le niveau 1. « Aucune donnée » et « Exemption » représentent respectivement les élèves qui n'ont pas reçu de résultat en raison d'une absence ou pour d'autres raisons et les élèves ayant bénéficié officiellement d'une exemption au test ou à une ou plusieurs composantes du test.

En ce qui a trait au TPCL/à l'OSSLT, les catégories « Absences » et « Reports » représentent respectivement les élèves pour lesquels aucun résultat n'a été attribué en raison d'une absence pendant une ou les deux séances d'administration, ainsi que les élèves qui n'ont fait aucune partie du test pour lesquels l'école a indiqué qu'ils ont bénéficié d'un report.

Les résultats provinciaux aux tests administrés en 3^e, 6^e et 9^e année du système scolaire de langue anglaise ne sont pas disponibles pour l'année scolaire 2014-2015 (« CE » dans les tableaux), car, en raison d'interruptions du travail une proportion importante d'écoles n'a pas participé aux tests provinciaux cette année-là. En 2016, les écoles élémentaires du Toronto Catholic District School Board n'ont pas participé aux tests en raison de problèmes liés au travail.

Résultats pour le système scolaire de langue française en Ontario

Cycle primaire (3^e année) Lecture	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 7 849	<i>n</i> = 8 242	<i>n</i> = 8 353	<i>n</i> = 8 799	<i>n</i> = 8 790
Niveau 4	38 %	36 %	38 %	37 %	42 %
Niveau 3	41 %	47 %	44 %	45 %	42 %
Niveau 2	16 %	15 %	16 %	14 %	13 %
Niveau 1	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %
MI niveau 1	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Exemption	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	80 %	82 %	82 %	83 %	84 %

Cycle moyen (6^e année) Lecture	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 6 832	<i>n</i> = 7 027	<i>n</i> = 7 386	<i>n</i> = 7 727	<i>n</i> = 8 102
Niveau 4	34 %	25 %	29 %	30 %	29 %
Niveau 3	56 %	65 %	62 %	61 %	62 %
Niveau 2	8 %	8 %	7 %	7 %	6 %
Niveau 1	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
MI niveau 1	0 %	0 %	<1 %	0 %	<1 %
Aucune donnée	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Exemption	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	91 %	90 %	91 %	91 %	92 %

Cycle primaire (3^e année) Écriture	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 7 849	<i>n</i> = 8 243	<i>n</i> = 8 353	<i>n</i> = 8 799	<i>n</i> = 8 790
Niveau 4	25 %	18 %	17 %	17 %	15 %
Niveau 3	56 %	62 %	65 %	62 %	61 %
Niveau 2	15 %	17 %	16 %	18 %	20 %
Niveau 1	2 %	1 %	1 %	2 %	2 %
MI niveau 1	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Exemption	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	81 %	80 %	81 %	78 %	76 %

Cycle moyen (6^e année) Écriture	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 6 832	<i>n</i> = 7 030	<i>n</i> = 7 386	<i>n</i> = 7 727	<i>n</i> = 8 102
Niveau 4	28 %	18 %	20 %	17 %	16 %
Niveau 3	61 %	67 %	64 %	67 %	62 %
Niveau 2	9 %	11 %	12 %	13 %	17 %
Niveau 1	1 %	1 %	2 %	2 %	4 %
MI niveau 1	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Exemption	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	89 %	85 %	84 %	84 %	78 %

Cycle primaire (3^e année) Mathématiques	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 7 850	<i>n</i> = 8 249	<i>n</i> = 8 359	<i>n</i> = 8 795	<i>n</i> = 8 790
Niveau 4	25 %	26 %	22 %	23 %	22 %
Niveau 3	54 %	56 %	55 %	54 %	52 %
Niveau 2	19 %	16 %	20 %	20 %	22 %
Niveau 1	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %
MI niveau 1	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Exemption	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	79 %	81 %	77 %	76 %	75 %

Cycle moyen (6^e année) Mathématiques	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 6 832	<i>n</i> = 7 039	<i>n</i> = 7 388	<i>n</i> = 7 727	<i>n</i> = 8 102
Niveau 4	45 %	46 %	46 %	45 %	43 %
Niveau 3	38 %	39 %	39 %	37 %	40 %
Niveau 2	15 %	13 %	13 %	16 %	15 %
Niveau 1	<1 %	1 %	<1 %	1 %	1 %
MI niveau 1	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Exemption	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	83 %	85 %	85 %	82 %	83 %

Test de mathématiques, 9^e année Cours théorique	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 4 051	<i>n</i> = 3 984	<i>n</i> = 4 275	<i>n</i> = 4 448	<i>n</i> = 4 520
Niveau 4	7 %	6 %	7 %	7 %	11 %
Niveau 3	76 %	76 %	78 %	78 %	78 %
Niveau 2	12 %	13 %	11 %	11 %	9 %
Niveau 1	4 %	4 %	4 %	4 %	3 %
Inférieur au niveau 1	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	<1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	84 %	82 %	85 %	85 %	88 %

Test de mathématiques, 9^e année Cours appliqué	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 1 530	<i>n</i> = 1 312	<i>n</i> = 1 376	<i>n</i> = 1 377	<i>n</i> = 1 320
Niveau 4	9 %	8 %	7 %	5 %	8 %
Niveau 3	42 %	41 %	43 %	38 %	43 %
Niveau 2	38 %	38 %	38 %	42 %	39 %
Niveau 1	8 %	9 %	8 %	12 %	8 %
Inférieur au niveau 1	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %
Aucune donnée	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	51 %	49 %	50 %	44 %	51 %

Test provincial de compétences linguistiques (10^e année) Cours théorique	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves admissibles pour la première fois ayant participé pleinement et inscrits au cours théorique de français (les élèves qui ne visent pas l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report ne sont pas inclus)	<i>n</i> = 3 851	<i>n</i> = 3 975	<i>n</i> = 3 924	<i>n</i> = 4 194	<i>n</i> = 4 137
Ayant réussi	96 %	96 %	97 %	97 %	98 %
N'ayant pas réussi	4 %	4 %	3 %	3 %	2 %
Absences	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Reports	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %

Test provincial de compétences linguistiques (10^e année) Cours appliqué	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves admissibles pour la première fois ayant participé pleinement et inscrits au cours théorique de français (les élèves qui ne visent pas l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report ne sont pas inclus)	<i>n</i> = 1 218	<i>n</i> = 1 245	<i>n</i> = 1 131	<i>n</i> = 1 136	<i>n</i> = 1 110
Ayant réussi	66 %	66 %	71 %	73 %	70 %
N'ayant pas réussi	34 %	34 %	29 %	27 %	30 %
Absences	1 %	2 %	2 %	2 %	1 %
Reports	7 %	8 %	8 %	6 %	6 %

Résultats pour le système scolaire de langue anglaise en Ontario

Cycle primaire (3 ^e année) Lecture	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 122 018	CE	<i>n</i> = 118 838	<i>n</i> = 126 016	<i>n</i> = 125 213
Niveau 4	12 %	CE	16 %	17 %	18 %
Niveau 3	58 %	CE	56 %	57 %	57 %
Niveau 2	23 %	CE	21 %	19 %	19 %
Niveau 1	4 %	CE	3 %	3 %	3 %
MI niveau 1	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
Aucune donnée	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
Exemption	2 %	CE	3 %	3 %	2 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	70 %	CE	72 %	74 %	75 %

Cycle moyen (6 ^e année) Lecture	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 127 261	CE	<i>n</i> = 123 592	<i>n</i> = 130 767	<i>n</i> = 132 766
Niveau 4	12 %	CE	13 %	13 %	13 %
Niveau 3	67 %	CE	68 %	68 %	69 %
Niveau 2	16 %	CE	15 %	15 %	14 %
Niveau 1	2 %	CE	2 %	1 %	1 %
MI niveau 1	<1 %	CE	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	<1 %	CE	1 %	1 %	1 %
Exemption	2 %	CE	2 %	2 %	2 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	79 %	CE	81 %	81 %	82 %

Cycle primaire (3^e année) Écriture	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 122 018	CE	<i>n</i> = 118 860	<i>n</i> = 126 036	<i>n</i> = 125 213
Niveau 4	6 %	CE	4 %	3 %	3 %
Niveau 3	72 %	CE	70 %	70 %	69 %
Niveau 2	18 %	CE	22 %	22 %	24 %
Niveau 1	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
MI niveau 1	<1 %	CE	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
Exemption	2 %	CE	2 %	2 %	2 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	78 %	CE	74 %	73 %	72 %

Cycle moyen (6^e année) Écriture	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 127 207	CE	<i>n</i> = 123 617	<i>n</i> = 130 773	<i>n</i> = 132 766
Niveau 4	12 %	CE	18 %	17 %	20 %
Niveau 3	66 %	CE	62 %	62 %	60 %
Niveau 2	18 %	CE	16 %	17 %	16 %
Niveau 1	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
MI niveau 1	<1 %	CE	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
Exemption	2 %	CE	2 %	2 %	2 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	78 %	CE	80 %	79 %	80 %

Cycle primaire (3^e année) Mathématiques	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 127 504	CE	<i>n</i> = 125 471	<i>n</i> = 132 983	<i>n</i> = 132 656
Niveau 4	13 %	CE	12 %	13 %	12 %
Niveau 3	54 %	CE	51 %	49 %	49 %
Niveau 2	26 %	CE	28 %	29 %	30 %
Niveau 1	4 %	CE	5 %	5 %	5 %
MI niveau 1	<1%	CE	1 %	1 %	1 %
Aucune donnée	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
Exemption	2 %	CE	2 %	2 %	2 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	67 %	CE	63 %	62 %	61 %

Cycle moyen (6^e année) Mathématiques	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 127 286	CE	<i>n</i> = 123 666	<i>n</i> = 130 652	<i>n</i> = 132 766
Niveau 4	13 %	CE	13 %	12 %	13 %
Niveau 3	42 %	CE	37 %	37 %	36 %
Niveau 2	30 %	CE	31 %	30 %	31 %
Niveau 1	13 %	CE	16 %	17 %	17 %
MI niveau 1	<1 %	CE	<1 %	1 %	1 %
Aucune donnée	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
Exemption	2 %	CE	2 %	2 %	2 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	54 %	CE	50 %	50 %	49 %

Test de mathématiques (9^e année) Cours théorique	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 95 914	CE	<i>n</i> = 97 347	<i>n</i> = 96 449	<i>n</i> = 96 996
Niveau 4	12 %	CE	11 %	13 %	14 %
Niveau 3	73 %	CE	73 %	71 %	70 %
Niveau 2	11 %	CE	11 %	11 %	10 %
Niveau 1	4 %	CE	4 %	5 %	4 %
Inférieur au niveau 1	<1 %	CE	<1 %	<1 %	<1 %
Aucune donnée	1 %	CE	1 %	1 %	1 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	85 %	CE	83 %	83 %	84 %

Test de mathématiques (9^e année) Cours appliqué	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves	<i>n</i> = 38 181	CE	<i>n</i> = 36 005	<i>n</i> = 34 797	<i>n</i> = 33 451
Niveau 4	9 %	CE	10 %	9 %	10 %
Niveau 3	38 %	CE	35 %	35 %	35 %
Niveau 2	34 %	CE	33 %	33 %	33 %
Niveau 1	11 %	CE	13 %	14 %	13 %
Inférieur au niveau 1	4 %	CE	5 %	5 %	5 %
Aucune donnée	4 %	CE	4 %	4 %	4 %
Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale	47 %	CE	45 %	44 %	45 %

Ontario Secondary School Literacy Test (10^e année) Cours théorique	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves admissibles pour la première fois ayant participé pleinement et inscrits au cours théorique d'anglais (les élèves qui ne visent pas l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report ne sont pas inclus)	<i>n</i> = 99 943	<i>n</i> = 97 615	<i>n</i> = 95 971	<i>n</i> = 99 051	<i>n</i> = 95 709
Ayant réussi	94 %	93 %	92 %	92 %	90 %
N'ayant pas réussi	6 %	7 %	8 %	8 %	10 %
Absences	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Reports	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %

Ontario Secondary School Literacy Test (10^e année) Cours appliqué	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves admissibles pour la première fois ayant participé pleinement et inscrits au cours appliqué d'anglais (les élèves qui ne visent pas l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report ne sont pas inclus)	<i>n</i> = 27 272	<i>n</i> = 26 213	<i>n</i> = 24 772	<i>n</i> = 24 233	<i>n</i> = 22 700
Ayant réussi	50 %	50 %	47 %	44 %	39 %
N'ayant pas réussi	50 %	50 %	53 %	56 %	61 %
Absences	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Reports	7 %	7 %	7 %	7 %	8 %

Principales observations sur les résultats aux tests

Comme l'OQRE le souligne depuis plusieurs années, il existe toujours un écart de rendement entre les élèves inscrits à des cours théoriques et ceux inscrits à des cours appliqués. Les données disponibles des années précédentes montrent que les élèves qui avaient de faibles résultats en 6^e année sont plus susceptibles d'atteindre la norme provinciale au secondaire s'ils s'inscrivent aux cours théoriques. En fait, l'analyse des résultats des élèves depuis 2004 montre que les élèves qui ne satisfont pas à la norme provinciale en lecture et en écriture dans les premières années d'études risquent davantage de ne pas avoir les compétences en littératie requises au secondaire et au-delà. L'écart de rendement persistant entre les élèves inscrits à des cours théoriques et appliqués, et entre les élèves ayant des besoins particuliers et ceux qui n'en ont pas, devrait être comblé et examiné de plus près.

Les résultats aux questionnaires de l'OQRE suggèrent qu'un grand nombre d'élèves de 3^e et de 6^e année sont motivés à faire de leur mieux lorsqu'ils font des activités de lecture, d'écriture et de mathématiques en classe, mais qu'ils n'ont pas grande confiance en leurs capacités. Malgré une forte motivation, seulement la moitié environ des élèves de 3^e et de 6^e année pensent qu'ils sont bons en mathématiques, par exemple. Nous reconnaissons que de nombreux facteurs influent sur le rendement scolaire, y compris les attitudes des élèves et la perception qu'ils ont de leur propre efficacité, et il est encourageant de constater que la motivation demeure élevée, car cela peut contribuer à faciliter les améliorations scolaires futures.

Reconnaître les stratégies d'apprentissage efficaces : Reconnaissance du rendement scolaire D^{re}-Bette-M.-Stephenson

Le programme annuel de Reconnaissance du rendement scolaire D^{re}-Bette-M.-Stephenson de l'OQRE rend hommage aux écoles de l'Ontario qui ont utilisé efficacement un large éventail d'informations, notamment les résultats aux tests de l'OQRE et aux questionnaires, pour soutenir l'apprentissage des élèves. Par cette reconnaissance, l'OQRE vise à aider d'autres écoles en partageant les pratiques prometteuses des écoles qui sont honorées. Cette année, l'OQRE a reconnu 22 écoles de l'Ontario qui ont contribué à l'attitude positive des élèves à l'égard des mathématiques et les ont menés à la réussite scolaire. Les membres du personnel enseignant de ces écoles ont élaboré un certain nombre de stratégies novatrices fondées sur leur analyse des données de l'OQRE et d'autres renseignements locaux. Les stratégies qu'ils ont mises en place ont été efficaces, comme en témoignent les résultats aux tests de l'OQRE au cours des trois dernières années. Les stratégies d'enseignement mises en œuvre par ces enseignantes et enseignants étaient adaptées à la situation particulière de leurs élèves. S'appuyant sur une culture d'enquête et de collaboration pour favoriser des attitudes positives à l'égard de l'apprentissage des mathématiques, le personnel enseignant a renforcé la confiance des élèves en eux et les a guidés vers la réussite scolaire et l'apprentissage continu.

Écoles récipiendaires de la Reconnaissance du rendement scolaire D^{re}-Bette-M.-Stephenson

Est de l'Ontario

- École élémentaire catholique Arc-en-ciel (Orléans)
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est
- École élémentaire publique Madeleine-de-Roybon (Kingston)
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
- École secondaire catholique Béatrice-Desloges (Orléans)
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est
- École secondaire publique Louis-Riel (Ottawa)
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
- John McCrae Secondary School (Nepean)
Ottawa-Carleton District School Board
- Regiopolis-Notre Dame Catholic High School (Kingston)
Algonquin and Lakeshore Catholic District School Board
- St. Francis Xavier High School (Gloucester)
Ottawa Catholic District School Board

Nord-est de l'Ontario

- St. Benedict Catholic Secondary School (Sudbury)
Sudbury Catholic District School Board
- Sudbury Secondary School (Sudbury)
Rainbow District School Board

Centre de l'Ontario

- Kenner Collegiate Vocational Institute (Peterborough)
Kawartha Pine Ridge District School Board
- Maxwell Heights Secondary School (Oshawa)
Durham District School Board
- Sister Catherine Donnelly Catholic School (Barrie)
Simcoe Muskoka Catholic District School Board

Région du Grand Toronto

- École élémentaire Carrefour des jeunes (Brampton)
Conseil scolaire Viamonde
- École élémentaire catholique Sainte-Marguerite-Bourgeoys,
Markham
Conseil scolaire catholique MonAvenir
- Fleming Public School (Scarborough)
Toronto District School Board
- M. M. Robinson High School (Burlington)
Halton District School Board
- Springbrook Public School (Brampton)
Peel District School Board
- St. Matthew Catholic School (Mississauga)
Dufferin-Peel Catholic District School Board

Sud-ouest de l'Ontario

- Byron Southwood Public School (London)
Thames Valley District School Board
- Elmira District Secondary School (Elmira)
Waterloo Region District School Board
- Pine Grove Public School (St. Catharines)
District School Board of Niagara
- St. Gabriel Catholic Elementary School (Windsor)
Windsor-Essex Catholic District School Board

Évaluations nationales et internationales

L'OQRE a continué de coordonner la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales cette année. Ces évaluations donnent une idée générale du rendement des élèves de l'Ontario par rapport à celui des élèves d'autres instances ou systèmes éducatifs, et les résultats à ces évaluations contribuent à une vision plus générale du rendement des élèves en Ontario, profitant au grand public et aux responsables des politiques en éducation. Les résultats à ces évaluations sont un bon complément à l'information obtenue grâce aux tests provinciaux de l'OQRE fondés sur le recensement.

Le ministère de l'Éducation a décidé que les élèves de l'Ontario participeraient à l'étude Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), au Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et aux évaluations du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE). Bien que l'OQRE n'élabore pas ces évaluations, l'Office participe à leur administration en Ontario.

Au cours de l'exercice 2018-2019, l'OQRE a participé à l'administration du PISA, centré principalement sur la lecture. Les résultats de cette évaluation devraient être publiés en 2019. Les résultats canadiens détaillés de deux évaluations coordonnées et administrées par l'OQRE en 2016 ont été publiés en 2018 : le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) a publié les résultats au PPCE en avril 2018 et les résultats nationaux au PIRLS en décembre 2018. Ces résultats offrent une perspective intéressante sur le niveau de rendement des élèves de l'Ontario.

PPCE

Initiative du CMEC, le PPCE est un programme national de tests normalisés qui évalue les compétences en lecture, mathématiques et sciences des élèves de 8^e année (et des élèves de deuxième secondaire au Québec). Tous les trois ans, près de 30 000 élèves de tout le Canada sont évalués sur leur compréhension des attentes communes à l'ensemble des provinces et des territoires dans trois domaines d'apprentissage de base : la lecture, les mathématiques et les sciences. Un domaine principal et les deux autres domaines mineurs représentant environ un tiers de l'évaluation sont chaque fois évalués. Le PPCE prévu pour 2019 sera centré sur les compétences en mathématiques.

PIRLS

Tous les cinq ans, l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (AIE) parraine le PIRLS, qui évalue le rendement en lecture des élèves de 4^e année dans le monde (50 pays ont participé à l'évaluation en 2016). L'étude porte sur la capacité des élèves de 9 ans à lire des textes littéraires et d'information.

Priorité stratégique 2 – Recherche

L'OQRE reconnaît la nécessité de continuer à privilégier la recherche afin de suivre de près les expériences éducatives efficaces et de grande qualité qui contribuent au rendement des élèves à l'échelle de l'élève, de la classe, de l'école et du système éducatif.

#Données : Le nouveau cadre de recherche de l'OQRE

Au cours de l'exercice 2018-2019, l'Office a actualisé son cadre de recherche lancé sous le nom #Données. Grâce à ce cadre renouvelé, l'OQRE continue d'offrir de précieux renseignements sur l'apprentissage des élèves aux parents et aux tuteurs et tuteuses, aux membres du personnel enseignant, aux responsables des politiques et au reste de l'Ontario. L'Office s'engage à suivre les cinq approches suivantes pour atteindre ses objectifs de recherche :

- effectuer des recherches à l'interne qui utilisent tout le potentiel des données de l'OQRE;
- établir des partenariats avec des chercheuses et des chercheurs universitaires et leurs établissements;
- tirer parti de la recherche en cours dans les conseils scolaires et les établissements d'enseignement financés par les fonds publics de l'Ontario;
- collaborer avec des collègues du Ministère dans le cadre d'activités de recherche, en particulier celles qui ont trait au bien-être, aux compétences globales et à l'évaluation des programmes d'études;
- encourager les chercheuses et chercheurs externes à accéder aux données de l'OQRE et appuyer les initiatives de données ouvertes, le cas échéant.

Partenariats

Notre nouvelle approche concernant l'utilisation des données dans la recherche nous a permis de faire équipe et de collaborer avec des partenaires de recherche comme le Offord Centre for Child Studies, Datassist et People for Education.

Projets de recherche

Au cours de la dernière année, l'OQRE a mené des études sur le rendement des élèves. Nous avons publié des rapports sur les facteurs qui influent sur la réussite des élèves, en particulier sur le rendement des élèves en mathématiques², et une enquête préliminaire sur le rendement

² Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. (2019). *Les super atouts en maths*.
http://www.eqao.com/fr/research_data/Research_Reports/docs-gestion-analyse-donnees/super-atouts-en-maths-2019.pdf

des élèves aux cycles primaire et moyen concernant les compétences mathématiques fondamentales³, telles que soulignées le ministère de l'Éducation. Une deuxième étude, fondée sur les réponses données par les élèves aux questionnaires de l'OQRE à leur intention, portera sur les attitudes des élèves à l'égard des mathématiques. Ce rapport, qui sera présenté à l'assemblée annuelle de l'American Educational Research Association en avril 2019, suggère que les élèves qui développent une attitude positive et utilisent des stratégies mathématiques tôt dans leur carrière scolaire ont plus de chance de réussir.

³ Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. (2019). *Leçons tirées des données de l'OQRE sur les compétences fondamentales en mathématiques : quel est le rendement des élèves en Ontario?*
http://www.eqao.com/fr/research_data/Research_Reports/docs-gestion-analyse-donnees/fondamentales-mathematiques.pdf

Priorité stratégique 3 – Communication et engagement

L'OQRE est déterminé à promouvoir ses données et ses connaissances afin que le public et le milieu de l'éducation puissent réfléchir à la qualité de l'éducation publique en Ontario et entamer un véritable dialogue sur l'apprentissage des élèves. Notre approche en matière de communications intégrées utilise de multiples voies de communication et aide les Ontariennes et Ontariens à comprendre le rôle de notre organisme et la valeur de l'information que nous fournissons. Cette approche facilite également une collaboration étroite avec les écoles et les conseils scolaires lors de l'administration des tests et de l'analyse et de l'utilisation des données de l'OQRE. Nous recevons régulièrement des questions du public, des médias, des chercheuses et des chercheurs et des membres du personnel enseignant sur un large éventail de sujets, et nous nous efforçons de fournir des réponses et des conseils en temps voulu.

L'OQRE utilise de multiples moyens pour communiquer et établir des relations avec son public, notamment :

- son site Web;
- ses plateformes sur les médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube);
- ses relations avec les médias;
- son centre d'information;
- le dialogue avec les partenaires, et les intervenantes et les intervenants;
- ses présentations aux conseils scolaires, aux écoles, aux parents et aux tutrices et tuteurs et aux autres groupes;
- ses activités (p. ex., webinaires);
- son programme Reconnaissance du rendement scolaire D^{re}-Bette-M.-Stephenson.

Un des objectifs importants de nos efforts de communication est de mettre à la disposition de toutes les Ontariennes et de tous les Ontariens des renseignements convaincants sur le rendement des élèves et leur attitude afin de stimuler des conversations substantielles sur l'équité, la qualité et la responsabilité en éducation publique. La réflexion et la discussion incitent à passer à l'action, laquelle peut contribuer à l'apprentissage des élèves partout dans la province.

Publication des résultats de l'OQRE

Au cours de la dernière année, l'OQRE a entrepris une campagne de communication bilingue à multiples facettes à l'échelle de la province, axée principalement sur le dialogue avec les médias, les communications numériques et les relations avec les intervenantes et intervenants.

En août et septembre 2018, nous avons mené une campagne médiatique qui :

- a atteint 41,9 millions de personnes grâce à 514 reportages environ en français et en anglais dans les médias traditionnels comme la presse écrite, la radio et la télévision, et la participation des médias locaux et nationaux;
- a favorisé un plus grand nombre d'échanges sur nos médias sociaux francophones et anglophones et leurs communautés, qui ont connu une croissance globale de 3 % ou 200 adeptes (augmentation de 4 % sur Twitter, de 3 % sur Facebook et de 1 % sur LinkedIn);
- a diffusé des informations utiles sur la réussite des élèves et a attiré l'attention sur les enjeux actuels de l'apprentissage des élèves dans différentes matières et auprès de différentes populations d'élèves. Par exemple, les mathématiques aux paliers élémentaire et secondaire, le rendement dans les cours théorique et appliqué et la relation entre la perception qu'ont les élèves de leurs capacités et leurs résultats scolaires.

À l'écoute des Ontariennes et des Ontariens

Au cours de la consultation publique du gouvernement sur l'éducation, l'OQRE a écouté attentivement les commentaires des Ontariennes et des Ontariens. Dans le cadre de la consultation, nous avons également publié un document de présentation qui expliquait à quoi pourraient ressembler les tests à grande échelle modernisés et comment les nouveaux tests aideraient mieux les élèves, les parents et les tutrices et tuteurs, les membres du personnel enseignant et le reste de l'Ontario. L'OQRE s'est engagé à respecter les principes de collaboration et de partenariat dans le cadre de son initiative de modernisation et continuera de chercher les points de vue vastes et diversifiés de ses intervenants afin de remplir son mandat de façon plus novatrice.

Soutien direct aux écoles et aux conseils scolaires

Le centre d'information de l'OQRE sert de point de contact principal non seulement pour le milieu de l'éducation, mais aussi pour les parents et les tutrices et tuteurs, les élèves, les correctrices et correcteurs et le public. Le centre répond aux demandes de renseignements et fournit des mises à jour sur les procédures d'évaluation et d'administration. Au cours du dernier exercice, nous avons répondu à près de 18 000 appels et à environ 5 000 courriels.

L'équipe de soutien aux écoles et liaison de l'OQRE illustre bien notre engagement proactif de soutenir l'apprentissage des élèves. Au cours de l'exercice financier, nous avons interagi directement avec de nombreux membres du milieu de l'éducation et offert près de 200 présentations et ateliers, en personne et virtuels, sur la façon de tirer parti des données des tests de l'OQRE. L'équipe de soutien aux écoles et liaison a travaillé avec 39 conseils scolaires francophones et anglophones de la province et communiqué avec le personnel enseignant, les élèves, les administratrices et administrateurs d'équipe, les surintendantes et surintendants, les directrices et directeurs des programmes d'études des conseils scolaires, les chercheuses et chercheurs, les directrices et directeurs des départements des écoles secondaires et les parents et les tutrices et tuteurs.

Élaboration de ressources pour aider le personnel enseignant et contribuer à l'apprentissage des élèves

Pour continuer d'aider le personnel enseignant à tirer le meilleur parti possible des données de l'OQRE, nous avons ajouté une nouvelle section intitulée « Apprentissage professionnel » à notre site Web. Des modules ont été créés pour appuyer la pratique et l'apprentissage professionnels. La première de cette nouvelle série de vidéos portait sur les questions à choix multiple de la composante mathématiques de nos tests pour les cycles primaire et moyen. Les ressources vidéo montrent comment les questions à choix multiple sont liées aux compétences de la Grille d'évaluation du rendement du programme-cadre, y compris les différents types d'erreurs mathématiques, comme les idées fausses et les erreurs d'application que les élèves font habituellement lorsqu'ils répondent à ces questions.

Mise en commun des connaissances sur les évaluations à grande échelle avec d'autres instances

L'expérience de l'OQRE en matière d'évaluation à grande échelle, son initiative unique de soutien aux écoles et liaison et ses projets de recherche constituent un précieux atout pour collaborer avec d'autres organismes et organisations qui se consacrent aux pratiques exemplaires en évaluation à grande échelle. Au cours de l'exercice 2018-2019, l'OQRE a accueilli pour la première fois une délégation du Pérou et une délégation de fonctionnaires de la Corée du Sud; les deux délégations ont exprimé leur intérêt à rencontrer l'OQRE et à en apprendre davantage sur l'Office et ses programmes. Nous accueillons régulièrement des délégations d'autres instances pour partager avec eux ce que nous ont appris plus de deux décennies d'élaboration et d'administration de tests à grande échelle, ainsi que notre mandat particulier et notre engagement à intégrer les principes d'équité et d'inclusion dans toutes nos activités. L'interaction avec les professionnelles et professionnels de l'éducation d'autres provinces et pays et la discussion sur la façon dont les données peuvent servir à élaborer des plans visant à améliorer l'apprentissage des élèves et soutenir les responsables des politiques et les membres du personnel enseignant ont été essentielles pour maintenir le dialogue et échanger des pratiques exemplaires avec les autres instances. Nous avons également échangé avec la communauté éducative internationale lors d'une conférence organisée par l'Institut national de l'évaluation en éducation [l'Instituto Nacional para la Evaluación de la Educación (INEE)] au Mexique, où nous avons expliqué comment l'équité et l'inclusion sont des principes fondamentaux intégrés au programme d'évaluation à grande échelle de l'Ontario ainsi que partagé les leçons tirées à ce jour de l'élaboration des tests adaptés aux besoins des élèves.

Priorité stratégique 4 – Activités et gouvernance

L'OQRE reconnaît l'importance de demeurer responsable envers les Ontariennes et les Ontariens et s'engage à faire preuve de transparence et à adopter les meilleures pratiques de gouvernance. En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, nous respectons la Directive concernant les organismes et les nominations et le protocole d'entente avec le ministre de l'Éducation afin d'assurer l'efficacité du fonctionnement et la gestion des fonds publics.

Dans l'attente du renouvellement de son mandat au cours du dernier exercice, l'OQRE a axé ses activités sur des améliorations à court terme et sur l'administration de tests à grande échelle avec intégrité. De plus, nous avons poursuivi les préparatifs en prévision des changements opérationnels à venir, lesquels nous aideront à établir une base solide pour les futures initiatives d'amélioration liées à notre modernisation.

Diriger l'organisation pour préparer l'avenir

L'OQRE est régi par un conseil d'administration nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Au cours de l'exercice 2018-2019, le conseil d'administration de l'OQRE a tenu six réunions ordinaires, virtuelles et en personne, pour superviser le travail de l'Office, conformément à son mandat tel que défini par la *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation* (la *Loi sur l'OQRE*). Au cours de l'année, le conseil a fourni une orientation stratégique et approuvé le plan d'activités, les états financiers, l'évaluation des risques, le rapport annuel et les décisions contractuelles, conformément à la Directive sur la délégation de pouvoir de l'organisme.

Au cours de la dernière année, des changements ont eu lieu dans la composition du conseil d'administration de l'Office. Le mandat de certains membres du conseil a expiré au cours de l'année, notamment celui de Dave Cooke qui était membre du conseil d'administration depuis 2008 et président depuis 2015. David Agnew a agi à titre de président intérimaire d'octobre 2018 à février 2019. Au début de 2019, l'OQRE a accueilli favorablement la nomination par le gouvernement de l'Ontario de trois nouveaux membres : le premier président à temps plein de l'OQRE, Cameron Montgomery, et les membres Emily Brown et Jim Marsh.

Le lien entre le conseil d'administration et les activités de l'OQRE se fait par l'intermédiaire de la directrice générale. La directrice générale est responsable devant le conseil d'administration de la supervision de la gestion des activités de l'Office ainsi que de la supervision de son personnel. La directrice générale s'acquitte également des rôles et des responsabilités qui lui sont confiés par le conseil, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente et les directives applicables à l'Office établies par le Conseil de gestion du gouvernement. En vertu de la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario* (LFPO), la directrice générale est responsable de l'éthique pour le personnel.

S'appuyer sur du personnel engagé et professionnel

Les réalisations de l'OQRE sont rendues possibles grâce au dévouement et au soutien continus de ses 95 employés à temps plein. Nous reconnaissons la valeur et l'expertise de chaque membre de notre équipe et leur engagement sans faille à l'organisme. Nous sommes reconnaissants aux membres de notre personnel pour leur précieuse contribution et leur travail acharné, qui ont permis à notre organisme de devenir le chef de file respecté des programmes d'évaluation à grande échelle qu'il est aujourd'hui. Nous avons hâte de continuer à profiter de l'expertise de nos employés dans le cadre de la modernisation de notre programme et de nos activités d'évaluation en vue de soutenir notre système éducatif provincial.

À l'écoute des comités consultatifs

La gouvernance opérationnelle de l'OQRE comprend des comités consultatifs et des groupes de travail externes composés de spécialistes qui guident nos activités et enrichissent notre réflexion sur différents aspects de notre travail :

- **Comité consultatif de l'OQRE (CCO)** : ce comité offre actuellement des conseils sur toutes les activités de l'Office. De plus, les membres du comité donnent leur avis sur les politiques et les programmes clés de l'OQRE. Le comité s'efforce également de trouver des solutions aux problèmes soulevés par ses membres qui peuvent être mises en œuvre.
- **Comité consultatif des élèves de l'OQRE (CCE)** : ce comité est un forum unique où les élèves peuvent partager leurs idées et leurs expériences. Le CCE représente la voix des élèves dans nos activités afin que ceux-ci soient au cœur de notre réflexion dans le cadre de l'amélioration continue de nos programmes. Le comité est composé de trente élèves de la 7^e à la 12^e année de toute la province. Ses membres donnent des idées sur la façon dont l'OQRE peut améliorer les tests et les programmes et accroître la motivation des élèves.
- **Conseil sur l'équité** : ce groupe de travail est composé de spécialistes externes qui travaillent avec le personnel à la création de tests centrés sur l'équité, la diversité et l'inclusion. L'apport du groupe aide à cerner et à atténuer les préjugés discriminatoires et les obstacles systémiques afin d'assurer l'égalité des chances pour tous les élèves, quels que soient leurs antécédents ou leur situation.
- **Panel consultatif sur la modernisation de la mesure (PCMM)** : ce groupe de travail interdisciplinaire contribue à façonner les futures opérations d'évaluation, de notation et de production des rapports. Le comité est composé de spécialistes qui examinent des aspects des programmes d'évaluation à grande échelle comme l'expérience des utilisateurs, l'authenticité et l'équité, la psychométrie et la technologie, et la mobilisation des connaissances.

Gestion responsable des ressources publiques

L'OQRE se soucie d'avoir des pratiques opérationnelles efficaces et suit de près et évalue ses processus afin d'améliorer constamment ses activités. Malgré une réduction de plus de 20 % de notre budget de fonctionnement (plus de 40 % après rajustement pour tenir compte de l'inflation) au cours des 16 dernières années, nous continuons à faire preuve de responsabilité dans le domaine des finances et de l'approvisionnement et de fournir une solide prestation de services dans toutes nos activités.

Le programme d'évaluation à grande échelle que nous offrons mesure à quel point les élèves de la province répondent aux attentes en numératie et en littératie énoncées dans *Le curriculum de l'Ontario* à des étapes clés de leur développement scolaire. Au cours de l'exercice 2018-2019, le coût de fonctionnement de l'OQRE, qui rend compte de la qualité de l'éducation financée par les fonds publics et contribue à la responsabilisation du système éducatif, s'est élevé à environ 32 millions de dollars. Cela équivaut à un coût de 15,69 \$ sur les 12 300 \$ dépensés annuellement par élève inscrit dans une école publique de l'Ontario. De plus, le budget de l'OQRE représente environ 0,13 % de l'ensemble des dépenses gouvernementales en éducation en Ontario.

Atténuation des risques à l'échelle de l'Office

L'OQRE veille à ce que des processus soient en place en tout temps pour contrôler la qualité et atténuer les risques qui pourraient nuire à l'intégrité des résultats et des données de ses tests, les données étant essentielles à la réalisation de son mandat. Le programme de gestion des risques de l'OQRE s'applique ainsi à tous les autres aspects de ses activités. Des stratégies d'atténuation des risques sont actuellement en place dans l'ensemble de notre organisme et sont communiquées au conseil d'administration de l'OQRE et au ministère de l'Éducation. Au cours du présent exercice, l'OQRE a établi une nouvelle politique et de nouvelles procédures de gestion des risques afin de renforcer ses opérations dans ce domaine.

États financiers : Exercice clos le 31 mars 2019

La vérification des résultats financiers de l'OQRE pour les activités se terminant le 31 mars 2019 a été subventionnée par le ministère de l'Éducation.

États financiers

**OFFICE DE LA QUALITÉ
ET DE LA RESPONSABILITÉ
EN ÉDUCATION**

et le rapport des auditeurs indépendants s'y rapportant

Exercice clos le 31 mars 2019



KPMG s.r.l./s.n.c.r.l.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Tél. 905-265-5900
Téléc. 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de
l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG s.r.l./s.n.c.r.l. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau.
KPMG est cabinet indépendant affilié à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./s.n.c.r.l.



Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

6 juin 2019

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

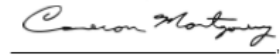
État de la situation financière

Au 31 mars 2019, avec les informations correspondantes de 2018

	2019	2018
Actifs financiers		
Trésorerie	3 226 653 \$	1 590 434 \$
Fonds affecté par le Conseil [note 2 b)]	7 917 046	6 969 154
Débiteurs (note 3)	301 016	1 974 320
Immobilisations corporelles détenues en vue de la revente (note 5)	—	250 000
	11 444 715	10 783 908
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	2 285 935	3 241 441
Actifs financiers nets	9 158 780	7 542 467
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 4)	516 364	613 190
Immobilisations corporelles (note 5)	580 704	884 460
	1 097 068	1 497 650
Engagements (note 6)		
Excédent accumulé (note 2)	10 255 848 \$	9 040 117 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

 , Président du conseil

 , Directrice générale

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

État des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2019, avec les informations correspondantes de 2018

	2019 Budget (note 10)	2019 Réel	2018 Réel
Revenus			
Ministère de l'Éducation			
Versements d'allocation de base	32 729 117 \$	32 229 111 \$	32 431 323 \$
Autres revenus	—	1 012 197	423 234
	32 729 117	33 241 308	32 854 557
Charges			
Services et frais de location	17 685 401	17 882 491	16 225 420
Salaires	12 567 330	11 815 715	12 387 720
Transport et communication	1 859 374	1 227 020	2 335 037
Fournitures et matériel	617 012	1 100 351	692 161
	32 729 117	32 025 577	31 640 338
Excédent de l'exercice	—	1 215 731	1 214 219
Excédent accumulé, au début de l'exercice	9 040 117	9 040 117	7 825 898
Excédent accumulé, à la fin de l'exercice	9 040 117 \$	10 255 848 \$	9 040 117 \$
L'excédent accumulé comprend :			
Affectation externe		2 338 802 \$	2 070 963 \$
Affectation interne [note 2 b)]		7 917 046	6 969 154
		10 255 848 \$	9 040 117 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2019, avec les informations correspondantes de 2018

	2019 Budget (note 10)	2019 Réel	2018 Réel
Excédent de l'exercice	– \$	1 215 731 \$	1 214 219 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	(110 399)	(530 957)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	333 822	414 155	318 375
	333 822	303 756	(212 582)
Acquisition de charges payées d'avance	–	(516 364)	(613 190)
Utilisation de charges payées d'avance	–	613 190	1 010 291
	–	96 826	397 101
Augmentation des actifs financiers nets	333 822	1 616 313	1 398 738
Actifs financiers nets, au début de l'exercice	7 542 467	7 542 467	6 143 729
Actifs financiers nets, à la fin de l'exercice	7 876 289 \$	9 158 780 \$	7 542 467 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019, avec les informations correspondantes de 2018

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Excédent de l'exercice	1 215 731 \$	1 214 219 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	414 155	318 375
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 5)	250 000	—
	1 879 886	1 532 594
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	1 673 304	(1 329 169)
Immobilisations corporelles détenues en vue de la vente	—	(250 000)
Créditeurs et charges à payer	(955 506)	1 080 578
Charges payées d'avance	96 826	397 101
	2 694 510	1 431 104
Investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(110 399)	(530 957)
Investissement		
Variations du fonds affecté par le Conseil	(947 892)	(366 836)
Augmentation de la trésorerie	1 636 219	533 311
Trésorerie au début de l'exercice	1 590 434	1 057 123
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 226 653 \$	1 590 434 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

La province de l'Ontario a créé l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (« l'Office ») en vertu de la *Loi sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation* de juin 1996. Son objectif consiste à rehausser le niveau de responsabilité et à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation en Ontario au moyen d'évaluations et d'examens fondés sur des données objectives, fiables et pertinentes, ainsi qu'en diffusant en temps opportun auprès du public les renseignements obtenus et des recommandations formulées visant à améliorer le système d'éducation.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers, préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, tel qu'établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada ») et, si pertinentes, aux recommandations du Conseil des normes comptables de CPA Canada, reflètent les méthodes comptables détaillées ci-dessous.

a) Constatation des revenus

L'Office est subventionné par le ministère de l'Éducation selon des arrangements budgétaires préétablis. L'Office reçoit des versements d'allocation de base selon le budget annuel approuvé. Les paiements de transfert sont constatés dans les états financiers de l'exercice où le transfert est autorisé et lorsque les critères d'admissibilité sont atteints, sauf lorsque le transfert donne naissance à un passif.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où le service est rendu.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé, et elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique	3 à 10 années
Mobilier et agencements	5 années

Dans le cas des immobilisations acquises ou mises en service au cours de l'exercice, l'amortissement est calculé à partir du mois suivant la date de mise en service de ces acquisitions.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles (suite)

L'Office examine la valeur comptable des immobilisations corporelles lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable ou lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité d'offre de biens et de prestation de services de l'Office. Si l'Office croit que les flux de trésorerie générés par un actif seront moindres que sa valeur comptable, au plus bas niveau des flux de trésorerie identifiables, l'Office constate une perte pour la différence entre la valeur comptable de l'actif et sa juste valeur.

c) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers requiert de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur la valeur comptable des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de l'exercice. Ces estimations prennent également en considération l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Excédent accumulé

a) Excédent accumulé grevé d'une affectation externe

L'Office reçoit des versements d'allocation de base selon le budget annuel approuvé. Les charges réelles engagées pendant l'exercice pourraient différer des montants budgétés. La différence entre les versements d'allocation de base reçus et les charges réelles engagées fait l'objet d'un suivi distinct à titre d'excédent accumulé grevé d'une affectation externe.

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

2. Excédent accumulé (suite)

b) L'excédent accumulé grevé d'une affectation interne

Un fonds affecté a été établi par le conseil d'administration (le « Conseil ») à la suite d'une résolution prise par ce dernier en vue d'examiner les processus d'évaluation et de rechercher de nouvelles méthodologies en matière d'évaluation à grande échelle afin de maintenir la qualité irréprochable des programmes d'évaluation de l'Ontario. Le fonds est actuellement investi dans un compte courant de la Banque Royale du Canada. L'Office a le pouvoir de garder tout revenu qui n'est pas un financement provincial selon la *Loi sur l'OQRE* de juin 1996, la Directive concernant les organismes et les nominations et la *Loi sur l'administration financière*.

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	6 969 154 \$	6 602 318 \$
Affectation d'autres revenus	813 087	309 850
Revenus d'intérêts gagnés sur le fonds	199 110	113 384
Coûts reliés aux services d'administration produisant des honoraires (note 8)	(64 305)	(56 398)
Solde à la fin de l'exercice	7 917 046 \$	6 969 154 \$

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a approuvé une motion visant à affecter l'excédent accumulé grevé d'une affectation interne à la stratégie informatique approuvée par le conseil.

3. Débiteurs

Un paiement de transfert au montant de 96 801 \$ (1 891 740 \$ en 2018) à recevoir du ministère de l'Éducation est inclus dans les débiteurs.

4. Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont payées en trésorerie et enregistrées comme actifs préalablement à ce qu'elles soient utilisées. À la fin de l'exercice, le solde s'établissait comme suit :

	2019	2018
Charges payées d'avance	256 719 \$	266 246 \$
Charges payées d'avance – détachements	259 645	346 944
	516 364 \$	613 190 \$

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

5. Immobilisations corporelles

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	2 394 398 \$	1 885 220 \$	509 178 \$	779 892 \$
Mobilier et agencements	433 759	362 233	71 526	104 568
	2 828 157 \$	2 247 453 \$	580 704 \$	884 460 \$

L'amortissement des immobilisations corporelles constaté pour l'exercice à l'étude est de 414 155 \$ (318 375 \$ en 2018).

En 2018, l'Office avait approuvé les plans visant la vente de certaines immobilisations corporelles, toutefois, il n'a pas été en mesure de le faire au cours de l'exercice 2019. Par conséquent, l'Office a comptabilisé en charges le coût total des actifs de 250 000 \$ au cours de l'exercice.

6. Engagements au titre de la location

L'Office loue des locaux en vertu de certains contrats de location-exploitation qui arriveront à échéance jusqu'au 31 décembre 2022. Selon les conditions de ces contrats de location, l'Office est tenu d'acquitter un loyer de base annuel préétabli en fonction des taux de la superficie en pieds carrés plus les charges d'exploitation et d'entretien. Les versements annuels minimaux futurs sont répartis ainsi :

2020	1 509 158 \$
2021	1 026 848
2022	1 026 848
2023	770 136
	4 332 990 \$

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

7. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office sont la trésorerie, le fonds affecté par le Conseil, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer. Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable vu l'échéance à court terme de ces instruments.

Il est de l'opinion de la direction que l'Office n'est pas exposé à des risques significatifs d'intérêt, de crédit ou de change provenant de ces instruments financiers.

8. Attribution des charges

Les charges différentielles d'administration sont attribuées aux revenus tirés des services d'administration produisant des honoraires. Les charges sont attribuées au prorata du nombre de tests individuels d'élèves administrés.

9. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Office ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. L'Office prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2018.

10. Budget

Les informations budgétaires ont été tirées du budget approuvé par le Conseil le 23 août 2018.

Annexe : Cibles de rendement, mesures et analyse du rendement

Tests et évaluation			
Cibles de rendement			
Buts	Objectifs	Mesures du rendement	Analyse du rendement
Effectuer des tests modernes de qualité avec intégrité, en se servant de la technologie pour élaborer, administrer et noter les tests.	S'assurer que les tests, les processus et les résultats de l'OQRE sont de la plus haute qualité technique et satisfont aux normes nationales et internationales.	Administrer les tests de l'année scolaire 2017-2018 et communiquer les résultats.	L'OQRE a terminé l'administration et la notation des tests pour l'année scolaire 2017-2018. Tous les résultats des tests ont été communiqués dans les délais prévus.
		Mener d'ici mars 2019, un nouvel examen des instances ainsi qu'une analyse du marché pour mieux comprendre les tests et les tendances en psychométrie, de même que les nouvelles possibilités en matière d'évaluation à grande échelle.	L'OQRE a une meilleure compréhension des tendances en matière d'évaluation, des options du marché et des possibilités de refonte des évaluations.
		Explorer, d'ici mars 2019, d'autres options de modèles de tests, de plans de mise en équivalence et de plans de production des rapports.	L'OQRE a une meilleure compréhension des autres modèles des tests et de mise en équivalence.
		Étudier les initiatives du ministère de l'Éducation qui pourraient avoir une incidence sur l'avenir des tests à grande échelle, notamment le Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation, l'initiative de connectivité à large bande et l'utilisation d'outils et de ressources numériques en	L'OQRE a acquis une meilleure compréhension du paysage des TI des conseils scolaires de la province et a passé en revue la production des rapports et les questionnaires en consultation avec les intervenants afin d'améliorer ses activités opérationnelles.

		mathématiques.	
		Élaborer, d'ici mars 2020, un plan de projet mettant à jour le déploiement des tests modernisés de l'OQRE. Ce plan devra présenter une réflexion sur les expériences et les enseignements passés et inclure des activités clés, des indicateurs de rendement, des risques et des coûts.	L'OQRE a élaboré un plan de stabilisation des tests à court terme. Des modifications ont été effectuées aux politiques d'adaptation pour que ces tests soient alignés sur les efforts de stabilisation de l'Office. L'OQRE a également satisfait les intervenants en harmonisant plus étroitement ses procédures de test avec l'environnement en salle de classe des élèves.
		Coordonner la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales (PPCE, TEIMS, EIMOI, TALIS et PISA) et fournir un soutien pour l'analyse et la communication des résultats dès leur publication.	L'OQRE a coordonné la logistique des administrations du PPCE et de l'étude TEIMS avec les écoles et les conseils scolaires.
Évaluer la responsabilité des conseils scolaires envers le public, en particulier la façon dont ils communiquent les résultats de l'OQRE aux communautés qu'ils servent.	Veiller à ce que les conseils scolaires utilisent et transmettent les données, l'information et la recherche de l'OQRE aux parents et à la communauté.	Vérifier que les conseils scolaires s'assurent que les questionnaires à l'intention de la direction de l'école et du personnel enseignant sont bien remplis.	L'OQRE a mieux fait comprendre la valeur du Questionnaire à l'intention de la direction de l'école en incorporant des renseignements adaptés aux différents auditoires à ce sujet lors de présentations clés de la directrice générale et du directeur principal de l'évaluation.
Recherche			
Cibles de rendement			
Buts	Objectifs	Mesures du rendement	Analyse du rendement
Mener et commanditer	Rendre possible la liaison entre	Collaborer avec les partenaires	L'OQRE a établi un comité

d'importantes études de recherche.	les données des tests de l'OQRE et les données provenant d'autres sources du milieu de l'éducation dans son ensemble.	de l'éducation (p. ex., People for Education; Conseil des ministres de l'Éducation (Canada); Panel consultatif sur la modernisation de la mesure du rendement) afin de définir des mesures de compétences transférables.	d'examen de la recherche et maintenu son engagement envers la recherche dans le cadre discussions et de relations avec des partenaires de recherche.
		Étudier le lien entre l'entrée en maternelle à temps plein et la réussite scolaire.	L'OQRE a accru sa contribution à la recherche en éducation grâce à des partenariats clés qui ont permis d'effectuer des recherches sur les liens entre l'apprentissage précoce et les trajectoires de développement des élèves.
		Mener des recherches pour mieux comprendre les élèves ayant des besoins particuliers, y compris les adaptations auxquelles ils ont accès et leur volonté de réussir.	L'OQRE a accru sa contribution à la recherche en éducation en fournissant des résultats préliminaires sur les données d'apprentissage des élèves ayant des besoins particuliers.
		D'ici juin 2018, entreprendre un projet de recherche mené par du personnel enseignant qui étudie la relation entre les facteurs sociodémographiques et le rendement des élèves.	L'OQRE a accru sa contribution à la recherche en éducation en effectuant un examen approfondi des trajectoires mathématiques.
Communication et engagement			
Cibles de rendement			
Buts	Objectifs	Mesures du rendement	Analyse du rendement
Communiquer les résultats des tests, des évaluations et de la recherche de l'OQRE.	Offrir un accès convivial, interactif et soutenu par la technologie aux résultats de l'OQRE.	Mener des campagnes médiatiques auprès du grand public pour communiquer les résultats aux tests provinciaux de	L'OQRE a mené avec succès une campagne de communication intégrée d'août à octobre 2018, et atteint un auditoire de près de

		l'OQRE, et viser un auditoire d'au moins 20 millions de personnes tout en recueillant une cote de qualité de campagne de 85 % ou plus pour avoir atteint les critères de réussite établis pour les campagnes parmi les groupes d'intervenants en éducation.	42 millions de personnes à l'aide de plus de 500 articles médiatiques uniques et près de 44 000 impressions sur les médias sociaux.
		Continuer d'utiliser l'outil interactif de communication des données actuel pour améliorer la compréhension relative à l'utilisation efficace des données de l'OQRE.	L'OQRE a systématiquement amélioré son processus interne de production des rapports grâce à une coordination à l'échelle de l'Office pour les prochains cycles de production des rapports et a simplifié ses rapports pour une plus grande efficacité.
		Passer en revue les renseignements économiques, les données d'analyse, l'infrastructure et les outils de communication actuels, et élaborer un plan d'ici mars 2020.	L'OQRE a systématiquement amélioré la structure et la cohérence des données pour faciliter la transition vers le modèle de renseignements opérationnels.
Faire participer les Ontariennes et les Ontariens à l'utilisation efficace de l'information, des données et de la recherche de l'OQRE.	Sensibiliser davantage le public au rôle et à la raison d'être de l'OQRE.	Fournir des informations adaptées aux groupes de partenaires concernés afin d'améliorer leurs connaissances et leur utilisation des données issues des tests à grande échelle de l'OQRE.	L'OQRE a continué de mettre à jour son site Web, d'attirer davantage l'attention sur les données dans ses médias sociaux et d'entreprendre plusieurs initiatives liées aux intervenants (p. ex., réunions physiques et virtuelles avec des groupes d'intervenants, notamment avec le comité consultatif des élèves de l'OQRE; information en ligne sur la littératie des données;

			guides pour les parents, tuteurs et tutrices dans 21 langues) afin d'accroître les connaissances des intervenants et l'utilisation efficace des données.
		Avoir recours aux médias sociaux pour bâtir et développer des communautés engagées et informées.	L'OQRE a amélioré la communication de ses initiatives avec les communautés en ligne, maintenu des normes de prestation de service en ligne élevées et accru la participation du public grâce aux médias sociaux.
	Attirer l'attention des partenaires sur l'utilisation adéquate des données et de la recherche de l'OQRE pour contribuer à une responsabilisation et la prise de décisions éclairées par des données probantes.	Fournir des informations adaptées aux groupes de partenaires concernés afin d'améliorer leurs connaissances et leur utilisation des données issues des tests à grande échelle de l'OQRE.	L'OQRE a maintenu des normes de prestation de service élevées par l'intermédiaire de son centre d'information. L'Office a également passé en revue ses produits pour aider les parents, et les tuteurs et tutrices à comprendre les tests.
Activités et gouvernance			
Cibles de rendement			
Buts	Objectifs	Mesures du rendement	Analyse du rendement
Assurer une gouvernance efficace de l'Office.	Veiller à ce que la gouvernance interne et les cadres stratégiques appuient le fonctionnement de l'Office.	Vérifier que les procédures, politiques et protocoles administratifs qui s'appliquent au conseil d'administration, au personnel et aux comités de partenaires sont toujours conformes aux directives et à la législation provinciales et qu'ils sont mis à jour dans les délais impartis.	L'OQRE a vérifié et actualisé ses politiques, protocoles, procédures et documents internes, puis les a transmis aux parties concernées, s'il y avait lieu.

		Élaborer des protocoles et des pratiques conformes à la <i>Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i> (LAPHO) et aider l'Office à rendre ses activités organisationnelles entièrement accessibles.	L'OQRE a révisé sa politique d'accessibilité afin de l'harmoniser avec les normes et les exigences de la LAPHO et du Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées. L'OQRE veille à fournir aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité des biens et des services de la même qualité que ceux qu'il fournit aux personnes n'ayant aucun besoin d'accessibilité.
		Surveiller continuellement les directives et la législation provinciales et s'assurer que toutes les soumissions pertinentes de l'Office sont remises à la fonction publique de l'Ontario (FPO) dans les délais impartis.	L'OQRE a continué à se conformer aux directives du Ministère et aux lignes directrices et protocoles de la FPO et a fourni tous les documents requis au gouvernement en temps voulu.
Assurer des pratiques de gestion efficaces.	Assurer des prestations de service exceptionnelles et faire preuve de responsabilité en matière de finances et d'acquisition.	Assurer la responsabilité financière de l'Office sur une base annuelle au moyen de rapports trimestriels et de contrôles budgétaires conformément aux exigences du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.	L'OQRE a respecté tous les règlements relatifs à la responsabilité financière et à l'approvisionnement, et les vérificateurs ont passé en revue les dossiers comptables dans le cadre de leur pratique courante.
		Gérer efficacement les processus d'approvisionnement en respectant les directives et les politiques opérationnelles en vigueur.	L'OQRE a vérifié qu'il était en conformité avec les nouvelles politiques et les politiques en cours, notamment avec la nouvelle directive sur

			l'approvisionnement.
	Surveiller et évaluer les processus opérationnels afin de promouvoir une amélioration constante.	Surveiller et modifier sur une base annuelle le cycle d'évaluation afin d'améliorer l'efficacité, le respect de la vie privée et la sécurité.	L'OQRE a amélioré l'efficacité des services liés aux TI, particulièrement en ce qui concerne les questions de sécurité et de protection des renseignements personnels, grâce à l'élaboration de politiques et à la stabilisation de son réseau.
		Mettre en œuvre les recommandations en rapport avec l'Évaluation de l'impact sur la protection de la vie privée et l'Évaluation de la menace et des risques à l'échelle de l'organisme.	L'OQRE a apporté des améliorations systématiques et efficaces à la structure et à la prestation des services de TI.
		Améliorer l'expérience des utilisatrices et des utilisateurs internes et externes en améliorant les programmes, les systèmes et les processus de l'Office.	L'OQRE a examiné les politiques internes de sécurité des TI et a informé le personnel des changements apportés aux politiques afin d'améliorer ses opérations.
Favoriser une solide culture d'entreprise.	Promouvoir un milieu de travail où les membres sont motivés et engagés et où les contributions uniques des employés sont reconnues.	D'ici mars 2019, maintenir, peaufiner et créer des initiatives qui contribuent à un milieu de travail positif.	L'OQRE a favorisé un milieu de travail positif et motivé grâce à différentes activités de motivation avec les employés.
		D'ici mars 2019, mettre en place des méthodes pour le partage à l'interne des connaissances et de l'information à tous les niveaux de l'Office.	L'OQRE, tout au long de l'année, a déployé avec succès des initiatives habituelles en accord avec la stratégie de communication interne.
		D'ici mars 2019, élargir les activités existantes de	L'OQRE a mis en œuvre un programme d'ancienneté

		reconnaissance des employé(e)s et envisager d'en mettre en place de nouvelles afin d'officialiser le programme de reconnaissance de l'OQRE.	professionnelle et a élargi le programme de reconnaissance des employés.
		D'ici mars 2019, mettre sur pied un comité de l'OQRE sur l'équité et l'inclusion composé de représentantes et de représentants internes et externes.	L'OQRE a augmenté la représentation au sein du comité consultatif de l'OQRE et a accru les possibilités de perfectionnement professionnel pour les membres du comité et le personnel.